

## Lettre ouverte au directeur régional des Finances publiques de la région Occitanie et du département de la Haute-Garonne

Toulouse, le 18 octobre 2022

Monsieur le directeur,

Vous n'êtes pas sans connaître le message que l'ensemble des collègues de la DRFiP 31 ont reçu le 14 octobre de la part du cabinet de communication de la direction :

**Sujet :** [drfip031.agents] Reportage TF1 - DRFiP31

**Date :** Fri, 14 Oct 2022 09:55:02 +0200

**De :** DRFiP Communication

**Pour :** Liste de tous les agents de la DRFiP de la Haute Garonne

Bonjour,

*La semaine dernière, nos services ont accueilli une équipe de TF1 qui réalisait un reportage sur l'accueil des usagers. La diffusion du reportage devrait avoir lieu dimanche vers 17h30/18h dans le cadre de l'émission 7 à 8 Life.*

*Il devrait porter en particulier sur :*

- l'accueil des usagers au service des impôts de Balma en lien avec la taxe foncière;
- la présentation de la lutte contre la fraude déclarative à l'impôt sur le revenu;
- l'accueil en Espace France Services à Boulogne-sur-Gesse par une collègue de la DRFiP.

*C'est l'occasion de valoriser nos missions, y compris en milieu rural.*

*Je remercie les collègues qui ont accepté de participer à ce reportage!*

*Très bonne journée,*

Nombre d'agents ont visionné ce reportage intitulé « Ces contribuables acculés qui tentent de marchander pour leurs impôts ».

Les collègues du département sont inquiets et écœurés après avoir regardé cette opération de communication de la DGFIP. Ils ont unanimement trouvé cela honteux ! Si l'administration veut scier la branche sur laquelle elle se trouve, nul doute que ce genre de reportage y contribue.

Les agents s'interrogent sur les possibilités d'exercer leur missions de contrôle et de traitement du contentieux lorsque un reportage sur la première chaîne de télévision du pays affirme que l'on peut composer avec le civisme fiscal.

Passons sur le reportage qui affirme qu'au SIP de Balma, il y a 43 agents chargés du recouvrement, alors que c'est le chiffre total des emplois de ce service publié au tableau officiel des emplois au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Mais quand on veut communiquer avec subtilité sur le (trop) grand nombre de fonctionnaires dans le pays, il n'y a jamais de ficelles trop grosses ! Après les 96 suppressions d'agents dans le département en 2022 et les 850 annoncées nationalement pour 2023, nos collègues apprécieront.

Passons sur le cas de la vieille dame qui pleure un bon moment devant la caméra avant d'obtenir (opportunément, le jour du reportage) un dégrèvement quasi total de sa taxe foncière, la mise en scène d'un contribuable qui a fait un mauvais investissement est remarquable. Il demande un gracieux pour ne pas payer sa taxe foncière et affirme qu'en

l'absence d'une solution avec les impôts, il s'installera au Portugal, parce que, entre autres, l'optimisation fiscale est possible !!!

Beaucoup plus grave, un autre contribuable a fabriqué et produit à nos services une fausse facture, repérée grâce à l'expérience de nos collègues, pour bénéficier d'un crédit d'impôt c'est-à-dire un remboursement d'argent public auquel il n'a pas le droit ! Et le responsable du SIP (juste pour les caméras, dans la vraie vie, ça ne se passe pas comme ça !) de lui proposer de corriger sa demande pour ne pas être pénalisé, alors que la fraude est avérée. Nous avons failli en tomber de notre chaise (heureusement nous étions assis) ! Pour toute explication, ce responsable espère qu'ainsi la personne « sera un bon contribuable pendant 10 ou 15 ans... » !!!

Quel est le message donné à la population ? Les contribuables ont le droit à un joker s'ils sont « pris par la patrouille ». Alors autant frauder jusqu'à ce que la gentille administration fiscale s'en rende compte et les pardonne dans la minute ? Même le journaliste de TF1 n'en croit pas ses oreilles. Pris la main dans le sac, le fraudeur peut juste se contenter de dire « OUPS », comme un enfant pris le doigt dans le pot de confiture !

Et tout cela est diffusé à une heure de grande écoute, avec votre aval. Mais d'où vient cette incompétence ? Ou plus sûrement cette collusion avec ceux qui poussent à la déréglementation la plus totale de l'État, au profit de ceux qui détiennent les richesses et entendent bien ne pas en lâcher une miette ? C'est un véritable scandale, encore plus dans notre département où une affaire de collusion directe (dont les media locaux et nationaux se sont largement fait écho) entre un cadre supérieur et des entrepreneurs locaux est toujours pendante devant les tribunaux. Plus encore dans notre département où vous avez assigné au tribunal administratif en avril 2019 quarante collègues en leur réclamant des astreintes journalières de plusieurs milliers d'euros s'ils ne cessaient pas leur mouvement de grève !

Nous exigeons de votre part des excuses publiques, particulièrement auprès des collègues qui travaillent tous les jours dans les services avec des moyens de plus en plus limités et des salaires dont la valeur par rapport à l'inflation officielle a baissé de plus de 20 % depuis l'an 2000.

M. le directeur, vous avez des comptes à rendre à l'ensemble des personnels sous votre responsabilité et nous vous demandons d'exercer sans délai un droit de réponse à TF1, et de faire un communiqué de presse rappelant les fondamentaux du civisme fiscal.

À toutes fins utiles, nous vous rappelons deux articles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 :

"Art. 13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Art. 14. Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée."

Pour la section CGT Finances publiques,



Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL